



SYNDICAT
DE L'EMBALLAGE
INDUSTRIEL
ET DE LA LOGISTIQUE
ASSOCIÉE



Communiqué de presse
Logistique / Manutention / Environnement
Paris, le 18 Juin 2015

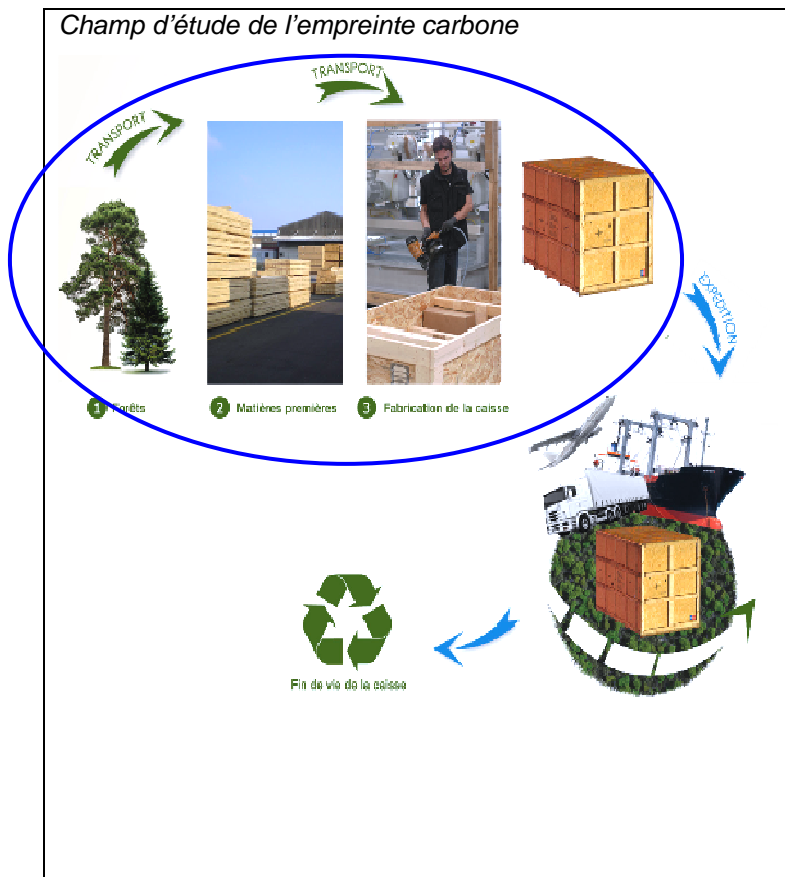
Restitution de l'étude sur l'Empreinte Carbone des produits et prestations d'emballages industriels

La caisse bois, un puits de carbone au cœur de la logistique

Sollicités par plusieurs de leurs clients et soucieux de s'inscrire dans une démarche de progrès sur la question du changement climatique, les adhérents du Syndicat de l'Emballage Industriel et de la Logistique Associée (SEILA) ont souhaité connaître l'Empreinte Carbone (EC) de leurs emballages. Ils ont donc confié à l'Institut Technologique FCBA la réalisation de cette étude.

À l'occasion de la conférence de presse du 23 Juin, le SEILA en a présenté les résultats.

Champ d'étude de l'empreinte carbone



Le 23 Juin 2015, le SEILA, représenté par son Président Dominique LEMAÎTRE et sa Secrétaire Générale Véronique VLAHAKIS, a présenté les résultats d'une étude sur l'empreinte carbone de la caisse bois, réalisée à la demande du SEILA par l'Institut Technologique FCBA. Cette étude répond à une demande des clients et grands donneurs d'ordre sur l'impact environnemental des activités des adhérents du SEILA. Elle a pour objectif de mesurer l'empreinte carbone d'une caisse bois, c'est-à-dire l'impact de la réalisation d'une caisse bois sur le changement climatique.

La quantification de cette empreinte

carbone s'est appuyée sur la méthodologie de l'Analyse du Cycle de Vie (ACV) qui consiste en un inventaire des impacts environnementaux tout au long du cycle de vie d'un produit.

Les étapes du cycle de vie de la caisse bois étudiées vont donc de l'acquisition des matières premières jusqu'à la « sortie-usine ».

Menée sur une année entière auprès de 4 entreprises représentatives du syndicat, l'étude a permis d'évaluer l'impact sur le changement climatique, c'est-à-dire l'empreinte carbone de la fabrication de l'emballage.

Le SEILA offre ainsi à ses clients la possibilité d'évaluer l'empreinte carbone globale de leur produit en y intégrant celle de l'emballage.

La caisse bois, un emballage vertueux !

Les résultats de l'étude réalisée par le FCBA montrent la performance environnementale de la caisse bois. La production d'1 m² développé extérieur d'un emballage industriel permet de compenser les émissions de gaz à effets de serre d'un parcours en voiture de 52 km.

Dominique LEMAÎTRE, Président du SEILA, conclut sur les résultats de l'étude : «*La preuve est faite que la caisse bois est un atout pour la performance environnementale de nos clients*». Notons que le SEILA met à la disposition de ses adhérents, dans le prolongement de cette étude sur l'empreinte carbone de la caisse bois, un outil de calcul qui leur permettra de personnaliser l'empreinte carbone propre à leurs fabrications. Cet outil est aussi un moyen pour les adhérents d'approcher l'éco-conception, en vue d'améliorer leur performance environnementale.

Dominique LEMAÎTRE souligne également que le SEILA affirme sa volonté d'engager ses Membres sur les trois pistes d'amélioration suivantes :

1. La sensibilisation des clients sur le devenir des produits en fin de vie
2. Les achats écoresponsables
3. La responsabilité sociétale

QUI SOMMES-NOUS ?

Le SEILA, Syndicat de l'Emballage Industriel et de la Logistique Associée, a plus de 60 ans d'existence. C'est la seule organisation professionnelle pour le secteur d'activité de l'emballage en caisse bois.

Le SEILA, qui compte 133 Entreprises, représente environ 80 % de la profession, avec toutes tailles d'entreprises, allant de l'entreprise familiale de 2 salariés aux entreprises de 600 personnes environ, hors logistique.

Le SEILA a pour mission d'assurer la défense et la promotion, tant sur le plan national qu'euro-péen, des 133 entreprises regroupées en 3 catégories d'adhérents :

- les métiers de l'emballage industriel avec 81 entreprises (membres emballeurs et logisticiens agréés),
- la caisserie avec 33 entreprises (membres affiliés),
- les professions connexes avec 19 entreprises (membres correspondants).

Le chiffre d'affaires réalisé en 2014 par les adhérents s'élève à environ 373 millions d'euros pour 1 million de M3 de bois massif et de panneaux divers confectionnés par 3 500 Collaborateurs.

Pour plus d'informations : www.seila.fr

Contact presse :
Etienne ROUSSEL - COHESIUM
T. 0627770595
M. ebcroussel@cohesium.com